



FEDERATION FRANCAISE DU SPORT AUTOMOBILE F.F.S.A.
Comité Régional du Sport Automobile - Bretagne et Pays de la Loire
Association Sportive de l'A.C.O. BRETAGNE
Ecurie Bretagne



13^{ème} RALLYE NATIONAL
DU PAYS DE LOHEAC
27 et 28 Mars 2010

COUPE DE FRANCE DES RALLYES

Championnat du Comité Bretagne - Pays de la Loire
Championnat des AS de l'A.C.O.
Championnat de l'Amicale des Ecuries de l'Ouest

REGLEMENT PARTICULIER
Permis d'organisation FFSA n° 53 du 11 février 2010



www.rallycrossloheac.net

e-mail - rally@ecuriebretagne.net

Le Rallycross de Lohéac et Le Rallye du Pays de Lohéac sont organisés par l'Association Sportive du Rallycross de Lohéac, Association Loi 1901 à but non lucratif, qui regroupe l'Ecurie Bretagne et le Comité des Fêtes de Lohéac. 650 Bénévoles participent à l'organisation du rallycross, plus de 300 à l'organisation du Rallye. Le circuit de Rallycross est la propriété de l'Association.

Le présent règlement particulier fait référence au règlement standard des Rallyes publié par la Fédération Française du Sport Automobile en Janvier 2010.

Ce règlement particulier complète le règlement standard des Rallyes.

PROGRAMME – HORAIRES

Parution du règlement : Dès réception du visa de la FFSA

Ouverture des engagements : Lundi 22 Février 2010

Clôture des engagements : Lundi 15 Mars 2010

Parution du road-book : Dimanche 21 Mars 2010

Date et heure des reconnaissances : Dimanche 21 Mars et le Samedi 27 Mars 2010 de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Vérification des documents et des voitures : Samedi 27 Mars 2010 de 11h00 à 16h30 (fin des vérifications administratives à 16h15, fin des vérifications techniques à 16h30)

Heure de mise en place du parc de départ (parc fermé n°1) : Samedi 27 Mars 2010 à 11h30

1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs : Samedi 27 Mars 2010 à 14h00

Publication de la liste des autorisés à prendre le départ et la liste des heures de départ : Samedi 27 Mars 2010 à 17h00

Briefing des pilotes prioritaires et non prioritaires : Samedi 27 Mars 2010 à 17h00 Lieu : Structure d'accueil sur le parc concurrent - circuit de Rallycross à Lohéac

Départ de : Lohéac – Samedi 27 Mars 2010 à 17h45 (Voiture Tricolore à 17h15)

1^{ère} Spéciale sur Circuit de Rallycross (3 tours).

Publication des résultats partiels : Tableau d'affichage du circuit de Rallycross

Arrivée à : Lohéac, Dimanche 28 Mars 2010 vers 18h00

Vérification finale : Circuit de Rallycross de Lohéac

Publication des résultats du rallye : Dimanche 28 Mars 2010, ½ heure après l'arrivée de la dernière voiture, tableau d'affichage du circuit de Rallycross de Lohéac.

Remise des prix : Dimanche 28 Mars 2010 à 19 h 00 sur le podium ACO – circuit de Rallycross à Lohéac.

ARTICLE 1P ORGANISATION

L'Association Sportive de l'Automobile Club de l'Ouest Bretagne, organise les 27 et 28 Mars 2010, le 13^{ème} Rallye National du Pays de Lohéac.

L'épreuve est organisée avec le concours de l'Ecurie Bretagne, de l'Association Sportive du Rallycross de Lohéac, des Municipalités et comité des Fêtes de Lohéac, Lieuron, Maure de Bretagne, Pipriac et Guipry.

L'organisateur administratif est (ASA) : AS ACO BRETAGNE (1206)

Elle a reçu le permis d'organiser N°53 en date du 11 février 2010

COMITE D'ORGANISATION

Président : Patrick GERMAIN

Président d'honneur : Pierre TOLLEMER

Vice Président : Yves PLANTARD

Responsable ES « Lohéac », ES « Guipry » : Antoine BURON

Responsable ES « Les Clôtures » : Pierre DESILLES

COMITE d'HONNEUR

Messieurs les Maires : Patrick BERTIN (Lohéac), Gilbert AMOSSE (Lieuron), Michel CHIRON (Maure de Bretagne), Marcel BOUVIER (Pipriac), Bernard BOULAIS (Guipry)

Les comités des Fêtes, représentés par : Yves PLANTARD (Lohéac), Olivier BAZARD (Lieuron), Pierre GESLIN (Maure de Bretagne), Jean Claude LE PAROUX (Pipriac) et Patrick LAVENANT (Guipry)

Secrétariat du Rallye :

31 rue de Bettignies – 35200 Rennes Tel / fax : 02 99 30 61 03 email : rally@ecuriebretagne.net

Adresse d'envoi des engagements

Robert MANACH – 51 bis rue Antoine Joly – 35000 RENNES

Permanence du Rallye

Ecole de Pilotage « Conduire à Lohéac » - circuit de Rallycross 35550 LOHEAC Tel / fax : 02 99 30 61 03

ORGANISATEUR TECHNIQUE

Association Sportive du Rallycross de Lohéac, 31 rue de Bettignies 35200 Rennes

1.1 Officiels

COLLEGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS

PRESIDENT

Michel FRALIN

Licence 1208 - 2149

MEMBRES

Jacky PRUDHOMME

Licence 1106 - 6483

Patrick GASCARD

Licence 1206 - 162732

DIRECTEUR DE COURSE

Marcel NICO

Licence 1201 - 2385

DIRECTEUR ADJOINT PC

Joseph LORRE

Licence 1202 – 10395

ADJOINT A LA DIRECTION DE COURSE

Jean Luc ROUINVY

Licence 1205 – 106723

DIRECTEUR DE COURSE STAGIAIRE

François MONSALLIER

DIRECTEUR DE COURSE – ES1 Lohéac

Henri BRIGARDIS

Licence 1206 - 20583

DIRECTEUR ADJOINT ES1 Lohéac

Dany BOULAY

Licence 1201 – 2490

DIRECTEUR DE COURSE – ES2 Les Clôtures

Jean Louis MINEUR

Licence 1209 – 29169

DIRECTEUR ADJOINT ES2 Les Clôtures

Joseph GOURDON

Licence 1205 – 8938

DIRECTEUR DE COURSE – ES3 Guipry

Henri BRIGARDIS

Licence 1206 - 20583

DIRECTEUR ADJOINT ES3 Guipry

Dany BOULAY

Licence 1201 – 2490

SECURITE - MEDECIN CHEF

Dr Jean-Yves KERHARO

Licence 1206 – 9147

COMMISSAIRES TECHNIQUES

Michel DROGUET

Licence 1201 – 2500

Bernard VILOUX

Licence 1201 – 17458

Alain BRIAND

Licence 1205 – 16160

Jacques TANGUY

Licence 1202 – 72090

CHARGES DES RELATIONS CONCURRENTS

Marcelle NOGUET-MEIGNEN

Licence 1204 – 56117

François LAHAYE

Licence 1205 - 14731

RESPONSABLE DES COMMISSAIRES ROUTE

ES « Lohéac » et ES « Guipry »

Dany BOULAY

Licence 1201 – 2490

ES « Les Clôtures »

Joseph GOURDON

Licence 1205 – 8938

RESPONSABLE de la PRESSE

Patrick GERMAIN

Licence 1206 - 42139

SECRETAIRE DU MEETING - Vérifications

Nathalie TOLLEMER

Licence 1206 - 29994

1.2 Eligibilité

Le Rallye du Pays de Lohéac compte pour :

- La Coupe de France des Rallyes
- Le Championnat du Comité Bretagne - Pays de la Loire
- Le Championnat des AS de l'A.C.O.
- Le Championnat ACO de l'Amicale des Ecuries de l'Ouest

1.3 Vérifications

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives qui auront lieu le : Samedi 27 Mars 2010 de 11h00 à 16h15 au circuit de Rallycross de Lohéac.

Les vérifications techniques auront lieu le Samedi 27 Mars 2010 de 11h00 à 16h30 au circuit de Rallycross de Lohéac

L'entrée en parc fermé n°1 devra se faire entre 11h30 et 17h00.

Les vérifications finales seront effectuées au circuit de Rallycross et au Garage HOCHARD, si démontage, situé à Lohéac Route de Rennes.

Prix de la main d'œuvre : 45 € HT par heure

ARTICLE 2P ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard FFSA

3.1 Demande d'Engagement - Inscriptions

3.1.5 Toute personne qui désire participer au rallye du Pays de Lohéac doit adresser (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le Lundi 15 Mars 2010 minuit.

Adresse d'envoi : Robert MANACH – 51 bis rue Antoine Joly – 35000 RENNES

3.1.10 Le nombre des engagés est fixé à 80 voitures maximum.

3.1.11 Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 250 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 500 € (x 2)

3.1.12 La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4P VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA

4.3 Assistance

Conforme au règlement standard FFSA

L'assistance sera autorisée uniquement au parc d'assistance du circuit de Rallycross et dans la zone d'assistance de Pipriac sur le parcours de liaison entre les ES « Les Clôtures » et « Guipry ».

4.3.2.3. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 5P PUBLICITE

Conforme au règlement standard FFSA

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard FFSA

6.1 Description

Le Rallye représente un parcours de 175 km.

Il est divisé en 2 étapes représentant 5 sections.

L'ordre des départs de la 2^{ème} étape sera établi en fonction du classement scratch à l'issue de la 1^{ère} étape (hors pénalités) sauf cas de force majeure.

Il comporte 10 épreuves spéciales d'une longueur totale de 86 km.

Les épreuves spéciales sont :

ES 1 : Lohéac (2 fois dont une nocturne), 3 *tours* du Circuit de Rallycross par spéciale.

ES 2 : Les Clôtures (4 fois)

ES 3 : Guipry (4 Fois)

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe « itinéraire ».

6.2 Reconnaissances

Conforme au règlement standard FFSA – limité à 3 passages : des contrôles stricts seront effectués.

6.2.6 Les reconnaissances auront lieu le :

- Dimanche 21 Mars et le Samedi 27 Mars 2010 de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 pour les spéciales 2 et 3 (« Les Clôtures » et « Guipry »),
- Le Samedi 27 Mars 2010 de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 pour la spéciale 1 « Lohéac »(circuit de rallycross) **uniquement pédestre**

6.2.7 Le Carnet d'itinéraires pourra être retiré par les concurrents engagés, chez M. Plantard, au Café « Chez Agnès » dans le bourg de Lohéac, au carrefour qui mène au circuit.

ARTICLE 7P DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard FFSA

7.2. Dispositions Générales Relatives aux Contrôles.

7.2.11 Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : Combinaison blanche
- adjoint de sécurité : chasuble jaune fluo

7.5. 11 **Pénalités :**

ES n° 1 - Lohéac : Nombre de tours du circuit non respecté : Plus mauvais temps + 2 minutes.

Autres Pénalités : conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 8P RECLAMATIONS - APPELS

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 9P CLASSEMENT

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 10P PRIX - COUPES

Prix en espèces (cumulables) :

	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
Scratch	400 €	260 €	150 €
Groupe	200 €	130 €	90 €
Classe	200 €	130 €	90 €

Les groupes N et FN, A et FA sont confondus dans chaque groupe comme il est précisé dans la réglementation générale. Dans chaque groupe, il sera attribué 3 prix si plus de 10 partants, 2 prix si 5 à 10 partants et seulement le prix de classe si moins de 5 partants.

Dans chaque classe, il sera attribué 3 prix si plus de 10 partants, 2 prix si 4 à 10 partants, 1 prix jusqu'à 3 partants.

Des coupes seront remises aux pilotes et coéquipiers, à la coupe des dames et aux commissaires.

La remise des prix se déroulera le : Dimanche 28 Mars 2010, à 19h00 au car podium ACO.

13^{ème} Rallye National du Pays de Lohéac - Les 27 et 28 Mars 2010

Tableau des horaires théoriques

		Temps Impari	Voiture tricolore	Voiture Info.	Voiture 000	Voiture 00	Voiture 0	1 ^{ère} voiture	40 ^{ème} voiture	60 ^{ème} voiture	80 ^{ème} voiture	Voiture Damier	
Etape 1	Section 1	CH 1	17:15	17:18	17:39	17:41	17:43	17:45	18:24	18:44	19:04	19:05	
		CH 3	00:10	17:25	17:28	17:49	17:51	17:53	17:55	18:34	18:54	19:14	19:15
		Départ ES Lohéac	00:03	17:28	17:31	17:52	17:54	17:56	17:58	18:37	18:57	19:17	19:18
	Assistance												
	Section 2	CH 4	20:15	20:18	20:39	20:41	20:43	20:45	21:24	21:44	22:04	22:05	
		Départ ES Lohéac	00:03	20:18	20:21	20:42	20:44	20:46	20:48	21:27	21:47	22:07	22:08
		CH 5	00:06	20:24	20:27	20:48	20:50	20:52	20:54	21:33	21:53	22:13	22:14
	Regroupement parc fermé n°2 (circuit de rallycross LOHEAC)												
	Etape 2	Section 3	Départ dans l'ordre du classement scratch à l'issue de la première étape										
			CH 6	08:45	08:48	09:09	09:11	09:13	09:15	09:54	10:14	10:34	10:35
CH 7			00:20	09:05	09:08	09:29	09:31	09:33	09:35	10:14	10:34	10:54	10:55
Départ ES Les Clotures			00:03	09:08	09:11	09:32	09:34	09:36	09:38	10:17	10:37	10:57	10:58
CH 8			00:32	09:40	09:43	10:04	10:06	10:08	10:10	10:49	11:09	11:29	11:30
Départ ES Guipry			00:03	09:43	09:46	10:07	10:09	10:11	10:13	10:52	11:12	11:32	11:33
CH 9			00:35	10:18	10:21	10:42	10:44	10:46	10:48	11:27	11:47	12:07	12:08
Regroupement prégrille circuit de rallycross LOHEAC (Parc fermé n°3)													
Section 4		CH 10	10:46	10:49	11:10	11:12	11:14	11:16	11:55	12:15	12:35	12:36	
		CH 11	00:12	10:58	11:01	11:22	11:24	11:26	11:28	12:07	12:27	12:47	12:48
		Départ ES Les Clotures	00:03	11:01	11:04	11:25	11:27	11:29	11:31	12:10	12:30	12:50	12:51
		CH 12	00:32	11:33	11:36	11:57	11:59	12:01	12:03	12:42	13:02	13:22	13:23
		Départ ES Guipry	00:03	11:36	11:39	12:00	12:02	12:04	12:06	12:45	13:05	13:25	13:26
		CH 13	00:35	12:11	12:14	12:35	12:37	12:39	12:41	13:20	13:40	14:00	14:01
Regroupement prégrille circuit de rallycross LOHEAC (Parc fermé n°3)													
Section 5		CH 14	14:01	14:04	14:25	14:27	14:29	14:31	15:10	15:30	15:50	15:51	
		CH 15	00:12	14:13	14:16	14:37	14:39	14:41	14:43	15:22	15:42	16:02	16:03
		Départ ES Les Clotures	00:03	14:16	14:19	14:40	14:42	14:44	14:46	15:25	15:45	16:05	16:06
		CH 16	00:32	14:48	14:51	15:12	15:14	15:16	15:18	15:57	16:17	16:37	16:38
		Départ ES Guipry	00:03	14:51	14:54	15:15	15:17	15:19	15:21	16:00	16:20	16:40	16:41
	CH 17	00:35	15:26	15:29	15:50	15:52	15:54	15:56	16:35	16:55	17:15	17:16	
Regroupement prégrille circuit de rallycross LOHEAC (Parc fermé n°3)													
Section 6	CH 18	15:54	15:57	16:18	16:20	16:22	16:24	17:03	17:23	17:43	17:44		
	CH 19	00:12	16:06	16:09	16:30	16:32	16:34	16:36	17:15	17:35	17:55	17:56	
	Départ ES Les Clotures	00:03	16:09	16:12	16:33	16:35	16:37	16:39	17:18	17:38	17:58	17:59	
	CH 20	00:32	16:41	16:44	17:05	17:07	17:09	17:11	17:50	18:10	18:30	18:31	
	Départ ES Guipry	00:03	16:44	16:47	17:08	17:10	17:12	17:14	17:53	18:13	18:33	18:34	
	CH 21	00:35	17:19	17:22	17:43	17:45	17:47	17:49	18:28	18:48	19:08	19:09	
Regroupement prégrille circuit de rallycross LOHEAC (Parc fermé n°3)													

Pas de pénalités pour pointage en avance au CH 5, CH13 et CH 21

13ème Rallye National du Pays de Lohéac - 27 et 28 Mars 2010

Date de réception	Paiement	Groupe	Classe	N° de course
<i>Ne rien Inscrire dans ces cases réservées à l'organisation, Merci</i>				

CONCURRENT

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Email _____ Téléphone _____
ASA _____ Code ASA _____ N° de licence _____
Club ou écurie _____

1er CONDUCTEUR

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Email _____ Téléphone _____
Sexe : Masculin Féminin Code ASA _____ N° de licence _____
N° permis de conduire _____ délivré le _____ à _____
Club ou écurie _____

2ème CONDUCTEUR

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Email _____ Téléphone _____
Sexe : Masculin Féminin Code ASA _____ N° de licence _____
N° permis de conduire _____ délivré le _____ à _____
Club ou écurie _____

VEHICULE

Marque _____ Modèle _____
Immatriculation _____ Année de construction ____ Cylindrée exacte _____ cm3
Fiche d'homologation n° _____ Passeport technique n° _____

J'engage ma voiture en

Groupe : _____

Classe : _____

Je certifie exact l'ensemble des déclarations figurant sur le présent bulletin, et m'engage à respecter la réglementation interdisant le dopage, et accepte les contrôle éventuels des médecins accrédités.

Je décharge expressément la responsabilité des organisateurs et m'engage à ne faire engager aucun recours envers eux à l'occasion de tout accident dont les conséquences ne seraient pas couvertes par les assurances prévues par la réglementation en vigueur.

Fait à _____ le ____ / ____ / 2010

Signatures : 1^{er} Conducteur _____

2^{ème} Conducteur _____

Le montant de l'engagement s'élève à 250 € - Règlement à libeller à l'ordre de l'ASRCL

Visa contrôle technique

Visa contrôle administratif